

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé bucco-dentaire : quels sont les enjeux d'une consultation régulière pour les jeunes charentais-maritimes ?

M'T DENTS : UN RENDEZ-VOUS ET DES SOINS OFFERTS

Alors que le contexte sanitaire a entraîné de nombreux renoncements ou non recours aux soins, y compris de soins dentaires, la Caisse d'assurance maladie (CPAM) de Charente-Maritime se mobilise dès la rentrée pour sensibiliser les enfants, adolescents et leurs parents, aux enjeux d'une consultation régulière chez le dentiste, pour la santé bucco-dentaire et la santé en générale.

1) Les conséquences souvent méconnues des problèmes dentaires sur la santé

Par peur d'être contaminés par la Covid-19, la crise a éloigné les patients du suivi des soins indispensables à leur santé bucco-dentaire. Ce renoncement aux soins dentaires peut avoir pour conséquences de différer le diagnostic d'infections dentaires ou de maladies parodontales, mais aussi de laisser s'installer une mauvaise hygiène bucco-dentaire ou des conséquences plus graves.

En effet, les maladies dentaires peuvent provoquer certaines maladies ou en aggraver d'autres :



2) M'T dents : dès 3 ans et jusqu'à 24 ans !

Une consultation régulière de son chirurgien-dentiste permet d'empêcher la détérioration de la dentition, de surveiller la mauvaise haleine et de contrôler la santé de ses gencives. Afin de limiter les actes effectués en derniers recours, souvent plus douloureux et plus coûteux, l'Assurance Maladie mise, à travers les rendez-vous M'T dents, sur une visite régulière des jeunes patients chez un chirurgien-dentiste mais également sur des soins préventifs qui permettent d'éviter la réalisation de soins plus lourds à terme.

Désormais dès l'âge de 3 ans, le premier rendez-vous permet d'évaluer le risque carieux de l'enfant et de mettre en place des soins préventifs adaptés. Ce risque carieux va dépendre de nombreux facteurs comme l'hérédité, la qualité

de l'émail, l'alimentation, les habitudes familiales ou la santé de l'enfant, entre autres. Dès le plus jeune âge, l'enfant a ainsi l'occasion d'avoir une expérience positive avec le dentiste, quand il n'a pas encore de carie à soigner. Ce premier rendez-vous basé sur l'échange lui permet de découvrir et de se familiariser avec le cabinet du dentiste et les appareils qu'il utilise.

L'extension des rendez-vous M'T dents aux 21-24 ans permet de pallier le renoncement aux soins, fréquent à cet âge. En effet, les jeunes adultes attendent bien souvent d'avoir mal, ou bien renoncent aux soins pour des raisons souvent financières, par désintéressement, ou encore en raison des souvenirs désagréables laissés par les rendez-vous dentaires de leur enfance. Pourtant, cette tranche d'âge reste particulièrement concernée, notamment en raison de la consommation d'alcool, de tabac ou encore en cas d'alimentation déséquilibrée. Autant de comportements susceptibles de nuire à la santé buccodentaire (mauvaise haleine, coloration des dents, gingivites...).

M'T dents : en bénéficiant, c'est facile et offert !

Un mois avant la date anniversaire de l'enfant pour ses 3, 6, 9, 12 et 15 ans ou du jeune adulte pour ses 18, 21, 24 ans, un formulaire M'T dents, valable un an, est envoyé par courrier. Il convient ensuite de prendre rendez-vous chez un chirurgien-dentiste (en ville ou à l'hôpital) dans l'année qui suit l'envoi du formulaire. La carte Vitale mise à jour et le formulaire M'T dents suffisent pour ne pas avoir à payer le rendez-vous et les soins consécutifs.

3) Des actions de sensibilisation menées au plus près des jeunes du département

L'Assurance Maladie offre depuis 2007, des rendez-vous de prévention M'T dents aux jeunes de 6 à 18 ans, et désormais dès 3 ans et jusqu'à 24 ans.

En Charente-Maritime, seuls 56,5% des bénéficiaires de la tranche d'âge 3-24 ans y ont recours.

Pour inciter les plus jeunes à bénéficier de ces rendez-vous offerts chez le dentiste, l'Assurance Maladie mène tout au long de l'année une campagne d'information et de sensibilisation.

Une campagne très visuelle

A partir du 6 septembre et jusqu'au 5 octobre, la Caisse d'assurance maladie de Charente-Maritime habille les bus de La Rochelle, Rochefort, et les abris bus de Saint Jean d'Angély et d'Oléron aux couleurs de M'T dents.



Des actions dans les classes de CP

La Caisse d'assurance maladie de Charente-Maritime, en partenariat avec l'Education Nationale, organise dans les classes de CP, des actions de sensibilisation à la bonne hygiène buccodentaire, à l'importance d'une visite régulière chez le dentiste et à l'impact de l'alimentation sur la santé buccodentaire.

Ces actions d'information et de dépistage vont à nouveau être réalisées durant l'année scolaire de 2021/2022.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ameli.fr

CONTACT PRESSE :

Pascale FERNANDEZ - Département communication
comm.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr